



Notre action continue (suite)

Cette année 1995 d'élections régionales doit être l'occasion de lancer un message et d'exprimer ce sentiment d'être laissés pour compte. Nous ne voulons plus des discours, nous ne voulons plus une inflation d'ordonnances, de règlements, de documents... nous voulons que le discours soit sans ambiguïté appliqué en faveur des habitants. Nous ne voulons pas d'un développement qui cherche à attirer l'investisseur et le visiteur étranger, nous voulons d'un développement qui soit axé sur les potentialités des habitants dans les quartiers.

Voilà aussi le message que le GAQ tente de faire passer avec les associations de la place Jourdan et du quartier Léopold, auprès de nos voisins, les Institutions Européennes. Le très beau discours de l'Union Européenne sur une ville durable, mixte, sans voitures, respectueuse de son patrimoine et de son environnement, avec des institutions proches du citoyen... ce très beau discours n'aura aucune crédibilité aux yeux des habitants, tant que les Institutions Européennes elles-mêmes ne donnent pas l'exemple et n'appliquent elles-mêmes d'abord ce qu'elles enseignent. Par leur silence vis-à-vis des habitants et par les contrats qu'elles concluent avec les investisseurs, elles ont une grave responsabilité dans le

mal-développement actuel de nos quartiers, de notre ville.

Si le dialogue avec la Région, d'une part, et avec les Institutions Européennes, d'autre part est une de nos priorités de 1995, nous pouvons nous réjouir de voir que notre rapport avec la Ville de Bruxelles semble démarrer sous de meilleurs auspices qu'avec l'ancienne majorité. Notre très ancienne revendication de réaliser un plan de circulation semble en bonne voie de s'accomplir. Et qui plus est, les auteurs de l'étude reçoivent comme mission explicite de respecter scrupuleusement le mémorandum que le Groupe d'Animation du Quartier Nord-Est a établi en décembre 1994. Ce mémorandum reprend les lignes directrices d'un plan de circulation. Le fait que la Ville, comme le GAQ, introduise un recours au Conseil d'Etat contre le permis Bernheim à l'angle des avenues de Cortenbergh et Michel-Ange, semble augurer d'une volonté de soutenir les habitants.

On peut espérer que l'année 1995 sera le point de départ d'une meilleure défense de la cause des habitants par les autorités tant locales que régionales et internationales et que nous pourrions envisager de consacrer plus de temps et d'énergie à une action constructive et volontaire de rénovation et de revalorisation de nos quartiers habités. ♦

LES FINANCES DU GAQ

	1993	1994
Cotisations et dons des habitants	108 100	134 900
Dons publics et subsides	15 000	--
Autres recettes (Brocante, intérêts bancaires)	23 600	16 700
Total des recettes	146 700	151 600
Inforquartier Schuman	42 600	60 300
Conseils et frais juridiques	25 000	29 900
Animation du quartier, activités spéciales	17 200	21 000
Salle de réunion	--	5 000
Cotisations IEB ('93 et '94) et BRAL (1994)	3 000	3 500
Frais administratifs (envoi compte-rendus, photocopies, etc.) et divers	38 900	38 100
Total des dépenses	126 700	157 800
Solde	+ 20 000	- 6 200

Ainsi que le tableau le montre, la situation financière du GAQ est assez saine, grâce soutien que vous nous apportez. L'augmentation du montant des cotisations et dons résulte essentiellement d'une augmentation du nombre des personnes cotisant: 133 en 1994 contre 98 en 1993.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces deux dernières années nous n'avons publié que trois Inforquartier Schuman alors que l'objectif que nous nous étions fixés au départ était d'au moins quatre par an.

En outre, nous aurions voulu entreprendre une série d'autres actions (demande de classement de l'ensemble de

l'avenue Michel-Ange, publication de brochures sur thèmes spécifiques, etc.), mais le manque de ressources humaines et financières nous a obligés de les renvoyer à plus tard. Le subside de 80.000 francs que la COCOF nous a promis nous permettra, peut-être, de les réaliser.

Nous continuons d'avoir plus que jamais besoin de votre soutien car, pour garder notre indépendance, nous voulons rester fidèles au principe que les activités courantes du GAQ doivent être financées par ses propres ressources, c'est à dire, les cotisations et les dons des habitants du quartier Nord-Est. ♦

Il est possible de contacter le GAQ en participant aux réunions mensuelles qui se tiennent le dernier mardi de chaque mois, rue J. W. Wilson 21, à 20 h 15 ou en contactant le président de l'association Etienne Christiaens 733 09 10 ou Fabio Colasanti 299 43 74 - 736 26 16; Christian Dekeyser, 504 63 93 - 736 56 16; Olivier de Lovinfosse 230 57 19; Andrés Sorin, 732 45 33; Ferdinand Snoy 735 58 29; Marcello Solazzi 733 09 28; Yolande Roosen 736 95 54. Des fax peuvent être envoyés au 736 26 16.

*Het comité staat open voor alle inwoners van de wijk ongeacht hun moedertaal of nationaliteit. **Nederlandstaligen zijn dus van harte welkom!** Het GAQ vraagt evenwel om uw begrip voor het feit dat de vergaderingen in het Frans worden gehouden en dit om praktische redenen (meerderheid van Franstaligen en sterke vertegenwoordiging van andere taalgroepen).*

The GAQ is open to all residents of the "Quartier Nord-Est" irrespective of their nationality. Indeed, nationals of various countries take part in our monthly meetings. If you are interested in what goes on in the area where you live, you are welcome to join us. If you are prepared to lend a hand, you are even more welcome. For obvious practical reasons the normal business of the "Comité de quartier" is conducted in French.

Circulation automobile: position du GAQ

Puisque le problème de la circulation automobile et de ses nuisances apparaissait régulièrement lors des réunions, le GAQ a décidé d'y consacrer une réunion spéciale et d'élaborer de façon un peu plus réfléchie sa position sur le problème.

L'occasion d'enfin réaliser ce travail dont nous parlions depuis des mois a été l'intention de la Ville de Bruxelles de demander à un bureau spécialisé l'élaboration d'un plan de circulation pour le quartier Nord-Est

et de connaître l'opinion de quelques associations avant de lancer cette opération.

Une réunion "circulation" s'est tenue le 14 décembre dernier. Lors de cette réunion le GAQ s'est fixé l'objectif de répondre à la demande de la Ville non pas par des propositions d'aménagements spécifiques (un feu rouge à tel endroit, un casse-vitesse ici ou là, etc.), mais par des principes généraux que la Ville (ou le bureau qui fera le travail technique pour

elle) devra traduire en propositions concrètes.

De la réunion du 14 décembre et de la réunion mensuelle du 20 décembre est sorti le document suivant qui a été communiqué à la Ville qui, à son tour, l'a ajouté au cahier de charges transmis au bureau d'étude. Nous attendons donc avec intérêt les propositions de la Ville et la consultation publique qui devra obligatoirement précéder leur mise en oeuvre.

Le GAQ demande qu'en matière de circulation dans le quartier Nord-Est, quartier affecté essentiellement au logement par le plan de secteur et le Plan Régional de développement, les principes suivants soient appliqués.

1. L'action des pouvoirs publics en matière de circulation doit viser le renforcement du caractère résidentiel et de l'habitabilité du quartier tout en garantissant la mobilité de ses habitants. Ceci signifie :

- 1.1 augmenter la sécurité (réduire le risque d'accidents de roulage et créer une situation où les piétons et les cyclistes puissent se déplacer en sécurité);
- 1.2 réduire les nuisances sonores et la pollution provoquées par la circulation automobile;
- 1.3 assurer toutes les formes de déplacements des habitants;
- 1.4 une meilleure gestion des emplacements de stationnement existants qui améliore les possibilités de parcage pour les habitants;
- 1.5 diminuer les déplacements en voiture.

2. Ces buts peuvent être poursuivis par les moyens suivants:

2.1 Ralentissement du trafic, à obtenir par:

- 2.1.1 l'instauration du principe de la zone 30 à l'ensemble du quartier à l'exception des grands axes de circulation (avenue de la Renaissance, avenue de Cortenbergh, rue de la Loi, avenue d'Auderghem, chaussée de Louvain, avenue des Arts);
- 2.1.2 l'aménagement de ces grands axes de sorte à y obtenir une vitesse ne dépassant pas les 50 km/h (rétrécissement des bandes de voirie, onde verte...) et à y garantir la liaison entre quartiers et avec le centre-ville;
- 2.1.3 le marquage de l'accès à partir de ces grands axes vers l'intérieur du quartier par des passages pour piétons surélevés et des rétrécissements de chaussée (oreilles) aux carrefours;
- 2.1.4 une verdurisation accrue (arbres judicieusement plantés, fleurs...) des rues et une mise en valeur du patrimoine (e.a. classé)

2.2 Découragement du trafic de transit, à obtenir par:

- 2.2.1 un plan de circulation qui prévoit des aménagements encourageant l'usage des grands axes et l'usage des transports publics;
- 2.2.2 des mesures de ralentissement effectif du trafic (voir 2.1) qui découragent la traversée de part en part de l'intérieur du quartier (délimité par les dits grands axes), même si cela peut entraîner quelques sacrifices pour les habitants;
- 2.2.3 une action auprès des entreprises et organisations installées dans le quartier ou à proximité en faveur d'une utilisation plus rationnelle de la voiture (covoiturage...), d'un encouragement de l'usage des transports collectifs, bus d'entreprise, bicyclette...
- 2.2.4 l'instauration d'un moratoire sur la construction de nouveaux parkings dans les immeubles de bureaux et autres équipements collectifs.

2.3 Découragement du stationnement de voitures ventouses, à obtenir par:

- 2.3.1 l'instauration d'un système "parking pour riverains" (parking à haute rotation pour le non-habitant) qui tient également compte des besoins des commerçants vivant dans le quartier (voitures immatriculées au nom de personnes juridiques);
- 2.3.2 des mesures physiques qui empêchent le stationnement au droit des passages pour piétons, des écoles, des équipements culturels et sur les trottoirs.
- 2.3.3 des mesures de police contre le parking sauvage (notamment en face des portes de garage et des arrêts de bus...).

2.4 Encouragement des déplacements piétons et en vélo, à obtenir par:

- 2.4.1 des trottoirs bien entretenus et propres pour garantir un confort de déplacement aux piétons, dont l'handicapé, l'aveugle, la personne avec poussette ;
- 2.4.2 un rejet radical du trottoir vers la voirie de tout mobilier urbain non nécessaire aux piétons (horodateur, panneaux de signalisation, feux...);



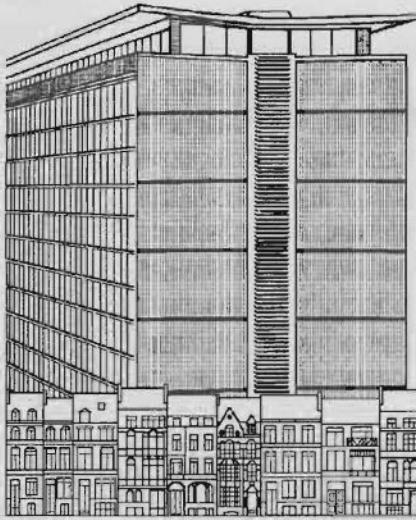
Circulation automobile: position du GAQ (suite)

- 2.4.3 un éclairage efficace des trottoirs et lieux publics;
- 2.4.4 une surveillance quotidienne, e.a. des chantiers et du stationnement des voitures, pour éviter des entraves aux déplacements (largeur sans obstacles de 1,5 m, accès aisé, etc.);
- 2.4.5 l'instauration du double-sens généralisé pour les

Commission de concertation de la Ville de Bruxelles, enfin une prise de conscience ?

Au mois d'août 1994, la Commission de Concertation de la Ville de Bruxelles a été saisie d'une demande visant à régulariser, après

de secteur);
- 100 m² par logement pour autant que cette affectation constitue un accessoire à la



Inforquartier Schuman

Bulletin d'information du GAQ, Groupe d'Animation du Quartier Nord-Est

Numéro 7, Avril 1995

Notre action continue

C'est avec quelque retard qu'Inforquartier Schuman vous parvient et nous en sommes désolés. Nos moyens logistiques et financiers sont forcément limités. Par contre, le nombre d'affaires à traiter par "nos troupes bénévoles" ne cesse de croître ! Le dernier projet en date, et non des moindres, c'est le dossier EURO-METRO. Il faut encore y ajouter les dossiers qu'il faut suivre avec assiduité. Nous avons à peine gagné notre recours au Conseil d'Etat contre le permis Bernheim à l'angle des avenues de Cortenbergh et Michel-Ange, et voilà que - rebelote - la Région modifie légèrement les données du problème et accorde à nouveau le permis... ce qui révient à se moquer encore plus ostensiblement des habitants de notre quartier et discréditer encore plus tout l'arsenal juridique mis en place pour soi-disant protéger de façon accrue l'habitat et l'habitant.

Si on nous mène la vie dure de toute part, nous pouvons nous réjouir de voir que nos assemblées générales suscitent toujours un très vif intérêt, avec la présence active de 30 à 40 participants en moyenne... Les débats et échanges de vue sont toujours fructueux et constructifs. Le nombre de membres cotisants a également augmenté de plus de 30 %. Notre action d'information vient également d'être reconnue par la Commission de la Communauté Française (COCOF) qui nous accorde une subvention de 80.000 F pour la publication d'Inforquartier Schuman.

Tout ceci nous encourage à persévérer, tout en espérant que plus de personnes encore nous soutiendront soit financièrement, soit par leur action dans des dossiers très concrets.

C'est encourageant également de voir des personnes se mobiliser et se serrer les coudes pour défendre le point de vue de leur rue ou de leur quartier. Cela a été et continue d'être le cas des îlots Joseph II-Stévin, du quartier du square Marie-Louise, de l'avenue Michel-Ange, de la rue le Tintoret, des alentours du carrefour J. Monnet, des rues Luther, Calvin et Charles-Quint... Merci à tous ceux qui prennent une partie de l'énorme boulot en charge. Sans eux l'association n'existerait pas.

Si les promoteurs peuvent se payer des architectes et des avocats pour mener à bien leurs sinistres opérations spéculatives, nous ne pouvons trop souvent compter que sur nos seules forces. Malheureusement, même la Région bruxelloise nous fait croire, à coup de PRD et autres documents, qu'elle nous défend. L'habitant n'est plus dupe. Dans la pratique, sur le terrain, il constate que cette même Région considère son quartier comme une "zone où le marché libre agira bien par lui-même" où les habitants n'ont qu'à se débrouiller, comme un endroit qu'il faut bien sacrifier pour les intérêts supérieurs de l'Europe ou de ce qu'il y a dans son sillage. Trop de permis dérogatoires, trop de recours au Conseil d'état, trop de laxisme vis-à-vis des irrégularités commises, trop de



Au cours des derniers mois, les démolitions se sont multipliées (poste, avenue d'Auderghem) et d'autres sont à craindre (Ambassade du Luxembourg, coins des avenues Michel-Ange et de Cortenbergh).

Le tableau n'est cependant pas totalement noir. En grande partie, ces démolitions sont l'héritage d'un passé qu'on peut espérer révolu. Si la Région et la nouvelle majorité à la Ville de Bruxelles tiennent les promesses qu'elles ont faites, l'une dans le PRD et l'autre dans ses premières déclarations publiques, un futur meilleur pour notre quartier pourrait se dessiner.

démolitions d'un patrimoine de grande valeur (Ilot Breydel, immeubles de l'avenue Michel-Ange, poste de l'avenue de Cortenbergh...), trop de parkings autorisés, attestent que la Région a choisi son camp... et que ce n'est pas celui de l'habitant.

(suite à la page 2)